

Dans le cœur

Le théâtre d'Azur tient à se positionner et à préciser son opinion concernant le «cas Volland».

1 - Toute compagnie et toute forme d'expression artistique ou

autre a le droit de vivre. Cependant, Volland n'est pas le centre du théâtre réunionnais et encore moins le centre de la culture réunionnaise et ce, malgré son an-

nionnaise,

2 - Toute compagnie et toute

forme d'expression artistique ou

cienneté (théâtre d'Azur c'est 13 ans d'existence et plus de 40 créations).

2 - On arrive à rien par la violence, qu'elle soit physique ou verbale (qui le sait mieux que le théâtre d'Azur. Rappelez-vous le 22 mars 96). Et puis quel exemple ça donne, hein ?

3 - Le combat d'un artiste est sur une scène à la recherche d'émotions et non pas dans des bureaux pour égorer et agresser des personnes.

4 - C'est un avis personnel qui n'engage que moi. La culture n'a jamais été le résultat de combats financiers, elle est avant tout dans le cœur...

5 - J'apprends avec stupeur que j'ai signé une pétition contre Pierre-Luc Bonnin. C'est faux. Je ne signe jamais de chèque en blanc, déjà que mon compte pose suffisamment de problème à mon banquier.

6 - Aussi, j'apporte mon soutien total à la personne de Pierre-Luc Bonnin en qui j'ai totalement confiance et je sais de quoi je parle.

7 - Ce combat de personne «stérile», va créer une fois de plus un malaise dans le milieu théâtral à la Réunion d'autant plus que celui-ci est très fragile. Mais un proverbe créole dit «la vérité n'a un seul couleur».

François FOLIO
(Théâtre d'Azur)

